

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Une pétition réclamant la création d'un registre des loyers obligatoire et public a été présentée le 18 septembre dernier par le député de Laurier-Dorion. Cette pétition demande en effet au gouvernement du Québec de créer un registre des loyers obligatoire et public administré par la Régie du logement, lequel permettrait aux locataires de connaître le vrai nombre de chambres fermées d'un logement, le nombre de plaintes et l'état des suivis des inspections en salubrité, l'historique des travaux faits dans le logement dans les dernières années ainsi que le plus bas prix payé dans les douze derniers mois pour le logement.

Nous avons entendu cette demande portée depuis de nombreuses années par différents groupes et associations et nous évaluons en conséquence l'opportunité d'instaurer un registre obligatoire des baux. Soyez assuré que nous consulterons les différents acteurs du milieu dans le cadre de cette analyse.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



ANDRÉE LAFOREST